

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL CDE 50

La mise à disposition du matériel du CDE 50 est réservée en priorité aux groupements équestres agréés et affiliés de la Manche, à jour de leur cotisation à la Fédération Française d'Équitation de l'année en cours.

Le matériel du CDE 50 est stocké en un même lieu au Pôle Hippique de Saint Lô. Seul le matériel de Chronométrage y compris les panneaux d'affichage sont stockés chez Ralph de Coulon (avec utilisation habituelle).

Les utilisateurs de matériel stocké au pôle Hippique de Saint Lô devront le prendre et le rendre sur le lieu de stockage avec prise de rendez-vous.

Pour toute utilisation du matériel, une réservation est nécessaire (bordereau à remplir et à expédier par mail à cde50@orange.fr), afin de porter les différentes demandes sur un planning général. Les demandes seront honorées en fonction de leur date d'arrivée sur la boîte mail du CDE 50.

La redevance de la mise à disposition du matériel CDE 50 se décompose en deux parties, une partie « entretien du matériel » et une autre partie « location du matériel ». Pour les adhérents du CDE 50 qui programme une organisation inscrite au calendrier officiel FFE (DUC ou DUM) la partie location est gratuite.

Si du matériel est disponible, il pourra être loué à d'autres utilisateurs non adhérents au CDE 50 ou à des utilisateurs adhérents CDE 50 qui organise d'autres événements ne rentrant pas dans le cadre de DUC ou DUM FFE. Ces utilisateurs devront alors s'acquitter de la redevance d'entretien + la redevance de location suivant le barème ci-dessous.

L'utilisateur reste responsable de la bonne utilisation du matériel, de son transport aller et retour sur le lieu de stockage, du maintien en bon état et du nettoyage du matériel prêté ainsi que des risques de vol, incendie ou autres. Tout manquement à ce sujet fera l'objet d'une facture de remplacement ou de remise en état par le CDE 50.

Pour pouvoir bénéficier de mise à disposition de matériel, chaque utilisateur devra déposer un chèque de garantie de 150 € (non encaissé) à l'ordre du CDE 50.

*Patrice COTTIN
Président du CDE 50*

GRILLE DES TARIFS DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL

	Participation à l'entretien 1 à 3 jours	Participation à l'entretien par jour supplémentaire	LOCATION DU MATERIEL 1 à 2 jours		LOCATION DU MATERIEL par jour supplémentaire	
			Adhérent CDE 50	Non-adhérent et utilisation hors DUC et DUM	Adhérent CDE 50	Non-adhérent et utilisation hors DUC et DUM
OBSTACLES						
6 obstacles simples,	20	10	GRATUIT	40	GRATUIT	20
Obstacle prestige Phare	10	5	GRATUIT	20	GRATUIT	10
Obstacle prestige Smiley	10	5	GRATUIT	20	GRATUIT	10
Obstacle prestige CDE 50	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	20	GRATUIT	10
DRESSAGE						
lice 1 60X20 complète en PVC	10	5	GRATUIT	20	GRATUIT	10
lice 2 60X20 complète en PVC	10	5	GRATUIT	20	GRATUIT	10
lice 3 40X20 complète en bois	10	5	GRATUIT	20	GRATUIT	10
SONORISATION ET TALKIES						
Sonorisation portable	10	5	GRATUIT	20	GRATUIT	10
Talkies X 6 pièces	10	5	GRATUIT	20	GRATUIT	10
CHRONOMETRAGE						
Chronométrage	15	10	GRATUIT	30	GRATUIT	15
Petit Afficheur	10	5	GRATUIT	15	GRATUIT	5
Grand afficheur	15	10	GRATUIT	30	GRATUIT	15
ENDURANCE						
Matériel d'endurance	10	5	GRATUIT	20	GRATUIT	10
TOURISME EQUESTRE						
remorque de tourisme équestre équipée	15	5	GRATUIT	30	GRATUIT	15

Patrice COTTIN
Président du CDE 50